Zeitschrift: Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia

Herausgeber: Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich

Band: 23 (1968)

Heft: 2

Artikel: La Veveyse fribourgeoise : étude interdisciplinaire géographico-économique

Autor: Piveteau, J.-L. / Gaudard, G. / Pasquier, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-48526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Veveyse fribourgeoise *Etude interdisciplinaire géographico-économique*

J.-L. Piveteau — G. Gaudard — J. Pasquier

Si la première partie de cette étude sur la Veveyse a été écrite par un géographe et dans une perspective géographique, la seconde est l'œuvre d'économistes fidèles aux points de vue de leur discipline. Il s'agit pourtant ici de beaucoup plus qu'une simple juxtaposition. Le présent article résulte d'une année de collaboration à trois au sein d'un séminaire d'économie régionale tenu à l'Université de Fribourg. Economistes et géographe y ont analysé ensemble, à partir d'enquêtes d'étudiants largement complétées par des recherches personnelles, les aspects majeurs du développement du petit district fribourgeois.

Au plan des méthodes ils trouvèrent à ce travail un stimulant intellectuel, une information mutuelle, et prirent une conscience plus précise de ce que pouvait être la contribution de leurs spécialités respectives. Au plan de la connaissance en-soi, objectif premier de cette coopération interdisciplinaire, l'éclairage conjugué des sciences économiques et géographique leur permit une approche plus poussée de la réalité. Les lignes qui suivent espèrent en porter témoignage.

Deux thèmes fondamentaux ont été retenus. Reflets sans aucun doute des préoccupations particulières des auteurs, ils convergeaient finalement dans la saisie de la réalité régionale. L'un se rapporte au degré de spécificité des lieux. Dans ce quartier méridional du canton de Fribourg, comme en toute portion de la surface terrestre, on trouve entrecroisés des traits originaux et d'autres qui sont communs à l'ensemble plus vaste dans lequel il s'insère. A démêler ces fils est consacré le premier volet de l'article.

L'autre thème concerne l'interaction du développement et des dimensionnements. Il n'est pas de région dont la croissance ne soit comptable de leurs influences réciproques. En comprendre les mécanismes apparaît comme un élément important de diagnostic spatial, d'un diagnostic qui se soucie non seulement d'expliquer le présent, mais également de proposer des options pour l'action. Cette analyse fait l'objet de la seconde moitié de l'étude.

Première partie

Le degré de spécificité du développement de la Veveyse

I. – Caractères communs avec la portion sud-occidentale du Plateau suisse

C'est au double sens statique de niveau de mise en valeur, et dynamique d'évolution, que le développement de la Veveyse s'inscrit dans le cadre de celui des régions sud-occidentales du Plateau suisse.

Des changements connus

A l'instar de ce qui se passe autour d'elle, dans les districts à caractère agraire prononcé situés entre Léman et Aar, Préalpes et Jura, la Veveyse enregistre depuis une soixantaine d'années, et tout particulièrement depuis le dernier conflit mondial, des transformations humaines et économiques qui remettent en question son équilibre traditionnel. De ces perturbations qui, cela va sans dire, interfèrent entre elles, nous retiendrons trois aspects principaux.

En premier lieu *une diminution de la population.* Il se passe dans le petit district fribourgeois ce que l'on observe ailleurs. Après une phase de croissance démographique commencée avec le XIXe siècle, et dont le point culminant n'apparaît pas d'habitude avant le recensement de 1888, et ne dépasse jamais celui de 1941, vient une décrue, irrégulière mais manifeste. Dans le cas de la Veveyse, la courbe atteint son sommet en 1920 (avec 8863 habitants), puis s'infléchit dans ses grandes lignes jusqu'en 1967: en l'espace de quarante ans la population diminue alors de plus de 10%. A noter cependant que la guerre a valu, ici comme presque partout dans les campagnes, une modeste recrudescence du peuplement, et que, surtout, les six dernières années — de 1960 à 1967[1] — marquent une légère reprise démographique. S'agit-il, à propos de ce dernier point, de l'amorce d'un renversement de tendance ou d'un simple épisode positif dans un mouvement général de décroissance? Une double série de facteurs con-

traires en jeu, nous le verrons au cours de cette étude, permet l'une et l'autre des interprétations.

Dans ses motifs immédiats, la dépopulation qui frappe la Veveyse depuis les années vingt, provient d'abord de l'émigration de ses jeunes adultes. Coûteuse comme elle l'est toujours pour les régions de départ qui ont assumé sans contrepartie la formation première de ces forces actives, cette hémorragie humaine ne s'effectue pas généralement sans relai mais le plus souvent, et selon un schéma traditionnel, en deux temps. En quête d'une place de travail suffisamment rémunérée[2] qu'ils ne trouvent pour une fraction importante d'entre eux qu'en-dehors du district, les jeunes travailleurs veveysans commencent généralement par effectuer la navette entre le lieu de leur emploi et celui de leur domicile. Puis, à la longue, souvent à l'occasion de leur mariage, plus fréquemment encore s'il s'agit d'une seconde génération de pendulaires qui entre en fonction, un certain nombre d'entre eux se fixent sur les lieux de leur activité.

La perte démographique s'amplifie en outre du fait que les classes émigrantes sont les plus fécondes. La Veveyse ajoute aux effets d'une conjoncture générale de moins en moins nataliste, un manque à gagner de naissances qui lui est propre. Il convient cependant de s'interroger sur le caractère réellement négatif de cette tendance. N'était le vieillissement certain et partant néfaste de la population, le fait même de l'émigration ne prouve-t-il pas que, par son accroissement, le nombre d'habitants en était arrivé à excéder les ressources disponibles? Ne pourrait-on pas, dans ces conditions, tenir le réajustement en cours pour un allégement — au moins partiellement salutaire?

Les changements quantitatifs s'accompagnent ici des mêmes modifications qualitatives que l'on retrouve ailleurs: *la population active abandonne progressivement le secteur primaire au profit du secondaire et du tertiaire.* Il y a là un deuxième aspect majeur de l'évolution socio-économique que connaît notre région. Détenant la majorité absolue en 1941 avec 54% des effectifs, le secteur primaire conserve encore une majorité relative dix ans plus tard, avec une sensible avance sur le secteur secondaire (46% contre 32%). Le tournant a dû s'opérer ces dernières années, puisqu'au recensement de 1960 déjà l'agriculture était sur le point de perdre sa prépondérance (39% contre 38%). Cette mutation rapide et récente — à l'unisson du contexte rural fribourgeois mais non du pays romand dans son ensemble —, résulte, dans l'immédiat, de l'implantation d'entreprises industrielles nouvelles et davantage encore d'un accroissement des migrations de travail vers les centres urbains lémaniques. Elle peut provenir également d'une transformation de l'agriculture. Mais il est difficile là de décider si l'on se trouve en face de l'effet ou de la cause. Le nombre des exploitations diminue. Leur taille moyenne s'accroît (les domaines de plus de 5 ha représentaient 52% du total en 1929 et 65% en 1955). La superficie des terres ouvertes se réduit (de 28% entre 1941 et 1960), et, corrélativement, les productions fourragères gagnent au détriment des céréales et des plantes sarclées.

L'étude du glissement sectoriel nous conduit à un troisième aspect commun entre la Veveyse et son cadre: les transferts d'une branche d'activité à une autre entraînent *des disparités croissantes entre villes et campagnes.* Souvent peu sensibles dans l'immédiat, au niveau des apparences c'est-à-dire du paysage, ces modifications perturbent en sous-œuvre l'équilibre social, économique et politique. Si l'on classe les communes de notre district par catégories de taille (moins de 500 habitants; de 500 à 1000; de 1000 à 2000 et de 2000 à 5000) et que l'on confronte leurs courbes d'évolution démographique depuis le début des recensements fédéraux, l'on ne peut manquer d'être frappé par leurs différences. Une relation s'établit de toute évidence entre la taille de la commune et la tendance évolutive. Plus la localité est petite plus la décroissance démographique est précoce. Seule la première commune du district celle précisément que son chiffre de population permet déjà de ranger parmi les petits centres à caractère urbain échappe à la loi du déclin.

Des causes profondes européennes et helvétiques

Si l'on recherche les causes profondes de ce destin que partage la Veveyse avec les campagnes qui l'entourent, il semble que l'on puisse en dégager deux. La première, générale à l'Europe contemporaine est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y insister. *La révolution industrielle* a amorcé il y a 150 ans une puissance poussée démographique dans le même temps où elle déclenchait un bouleversement des structures de production. Comme les secteurs secondaires et tertiaires qui se substituent progressivement au primaire correspondent à des activités spatialement concentrées, l'on assiste simultanément à un déclin des villages et à une montée spectaculaire de tous les échelons urbains. La Veveyse est à l'heure de son continent.

La seconde concerne plus particulièrement la Suisse occidentale. *Le réseau des villes* est ici, en effet, sensiblement plus lâche et de texture plus primatiale que dans les parties médianes et orientales du Plateau. Les remises en question que pose l'évolution en sens contraire des localités rurales et urbaines sont aisément surmontables là où la substance vive des campagnes quitte les villages sans abandonner la région. Or la Suisse romande n'ayant pas su ou pu accéder dans le domaine des activités de transforma-

tion à une position analogue à celle de la Suisse allemande, l'armature urbaine n'y offre pas ce support dense de noyaux de condensation industriels capables de relayer dans un grand nombre de ses impacts l'économie et la société traditionnelles ébranlées.

II. – Caractères spécifiques du développement de la Veveyse

Au sein de cette région rurale sud-occidentale dont elle est représentative, la Veveyse n'en conserve pas moins une physionomie originale. Elle se singularise notamment vis-à-vis du canton auquel elle appartient. Et c'est à dégager cette perspective essentiellement que, dans les lignes qui suivent, nous nous attacherons.

Trois séries de faiblesses

Notre district apparaît d'abord *moins riche d'hommes et d'équipements que ses voisins.* A s'en tenir certes au classement officiel des communes élaboré à des fins d'aide financière, la Veveyse se situerait dans la moyenne fribourgeoise. Deux districts la précèdent; quatre la suivent. Mieux encore, si l'on regarde comme significatif du développement d'une zone agricole la taille moyenne des parcelles cultivées et le nombre de parcelles par exploitation, la Veveyse se place dans le groupe de tête avec 205 ares et 4 parcelles (contre 117 ares et 6 parcelles de moyenne cantonale). Mais déjà à considérer les densités, l'on remarque que sa position, loin derrière la moyenne fribourgeoise, ne diffère guère de celle de la Gruyère, la plus faible du canton: 58,2 habitants au kilomètre carré contre 52,2. Et si l'on rapporte la population à la seule surface productive, l'écart diminue encore: 58,2 habitants au kilomètre carré contre 60,9. L'avance de la Veveyse sur la Gruyère n'apparaît pas au demeurant en proportion avec son privilège d'altitude: les surfaces situées au-dessus de 1000 m n'occupent que 18% de notre district au lieu de 55% dans le district voisin.

Le rapport que l'on peut établir entre la population d'une part — qui représente 4,9% de celle du canton — et, d'autre part, soit le pourcentage de fabriques soumises au recensement (4,2%) soit celui, plus caractéristique, des ouvriers employés dans ces fabriques (2%) laisse pressentir que dans un canton lui-même faiblement industrialisé, la Veveyse occupe une position relative en retrait. Une enquête auprès des entreprises non agricoles le confirme. A titre d'exemple signalons seulement le cas des scieries restées paradoxalement à un stade artisanal alors que le bois constitue la grande richesse naturelle veveysanne, et celui de l'équipement hôtelier, ancien de trente ans déjà et encore à l'état embryonnaire — en deçà, incontestablement, des possibilités d'exploitation du paysage et de la situation de la région.

Le plus grave symptôme d'un faible développement de la Veveyse, nous le trouvons dans le nombre des migrants qui franchissent chaque jour les limites du district pour rejoindre leur lieu du travail. Ils sont 627 sur un effectif de 3120 personnes actives que compte la Veveyse, soit 20%. Le mouvement inverse, celui de travailleurs domiciliés hors du district et embauchés dans une entreprise veveysanne ne constitue nullement une compensation (1,2% du total de la population active). Il s'agit donc d'une véritable hémorragie quotidienne. Elle témoigne de l'incapacité de ce groupe de quinze communes à pourvoir aux besoins d'une fraction notable de ses habitants: un cinquième! Or dans cette position précaire l'appendice méridional du canton détient le record fribourgeois.

L'on échappe difficilement à l'impression d'*un déphasage entre la conjoncture démographique et la conjoncture économique* dans l'évolution récente de la Veveyse. Pour des raisons que nous essayerons de dégager plus loin, alors que la croissance de sa population s'y produisait à l'unisson du grand mouvement démographique helvétique, la redistribution sectorielle des actifs ne s'y effectuait que lentement, donc avec retard. La mise en parallèle des pourcentages représentant les trois grands secteurs (à chacun des trois derniers recensements fédéraux) en Veveyse avec ceux du canton de Fribourg est suggestive[3]. L'on y remarque en effet que les chiffres du district correspondent, à peu de chose près, à ceux du canton dix années auparavant. Ce décalage, d'autant plus sensible qu'il concerne le plus agraire des Etats du Plateau, tendrait à se combler au niveau du secondaire; mais s'aggraverait au contraire dans le domaine des activités tertiaires, dans la mesure où la proportion veveysanne se maintient à 23% alors que la fribourgeoise passe de 22% à 27%. Compte tenu du nombre important de pendulaires émigrants comme des larges possibilités d'emploi qu'offre dans les branches de services le croissant lémanique tout proche, ce dernier point surprend.

La singularité de notre petite région à l'égard de son contexte macro-régional procède enfin d'*un manque de cohésion interne.* Sans solliciter la réalité, l'on peut y distinguer une triple subdivision spatiale. Au nord-ouest s'individualise un groupe de neuf communes de superficie et de population réduites, d'économie presqu'exclusivement agricole. Au sud-ouest, enclavé dans le canton de Vaud, un quartette de communes de dimensions supérieures aux précédentes, plus variées également dans leurs activités (quelques fabriques à Attalens), et animées par

d'importants flux migratoires — les plus importants du district conduisant quelque 20 à 30% des personnes actives de ces localités vers les grands centres urbains proches. Le troisième ensemble ne réunit que deux communes. Situées à l'est, étendues déjà comme le sont celles des Préalpes gruériennes qu'elles jouxtent, et comme ces dernières riches en forêt, pourvues de voies ferrées et promises au passage de la route nationale 12, Semsales et Châtel-St-Denis représentent à elles deux plus de la moitié du district en surface et près de la moitié de sa population. Ces deux localités qui font partie de la zone de montagne sont aussi celles qui comptent proportionnellement le moins d'agriculteurs. C'est à Châtel, chef lieu administratif, que sont implantées 7 des 11 entreprises soumises à la loi sur les fabriques. C'est sur son territoire que se trouve la seule station touristique du district (Les Paccots).

Les responsabilités

Cette spécificité de la Veveyse placée sous le signe de l'insuffisance dans les ressources, du retard dans l'évolution socio-économique, et de la disparité spatiale ne s'explique que par référence au rôle du cadre physique, à celui de l'histoire politique et enfin à celui de la situation par rapport aux grandes villes de la bordure du Léman.

Le relief agit défavorablement de trois manières. Une altitude moyenne élevée d'abord — elle se tient aux alentours de 830 m — vaut à notre domaine un climat sans tendresse, très proche de celui du Jorat. Des contrastes thermiques et pluviométriques marqués l'opposent à la clémence du Sud. Mais les différences restent également sensibles avec les districts septentrionaux où, en raison de l'abaissement de la topographie, les cultures trouvent à nouveau des conditions plus propices à leur croissance.

Située sur une ligne de faîte, la Veveyse voit en second lieu les eaux diverger de son sol. C'est au caractère centrifuge de son impluvium qu'il faut attribuer pour une grande part sa pauvreté en eau. Or des nappes phréatiques suffisantes constituent, on le sait, un préalable indispensable à toute implantation nouvelle d'usine.

La disposition des accidents du relief enfin, joue un rôle déterminant. La topographie se présente en effet sous la forme d'échines d'une centaine de mètres de commandement, toutes sans exception allongées selon la même orientation SW-NE. Cette configuration du sol a décidé du non-recoupement des axes de communication au détriment de l'unité interne. Installées dans les diverses gouttières séparant les lignes de hauteur, les routes ne convergent pas vers le chef-lieu mais bien vers l'agglomération lausannoise.

L'histoire aggrave les défaveurs physiques de notre district. Liée aux destinées de Fribourg depuis le XVIe siècle, la Veveyse en partage l'esprit traditionaliste. Sous l'effet d'un sentiment confessionnel obsidinonal, sous la pression aussi des intérêts concourrants de la classe des notables et de celle des paysans exploitants, une attitude réservée l'emporta longtemps dans la politique cantonale à l'égard de ce qui venait de l'extérieur, et en particulier à l'égard de l'industrie. Cette prudence ne fut pas moindre en Veveyse où la puissance de l'esprit «agraire» est grande. Elle y freina incontestablement les chances de promotion économique en limitant l'introduction de nouvelles formes de production comme en n'aidant pas à l'éclosion de l'esprit d'entreprise. Les Veveysans, l'enquête le prouve, montrent un goût modéré du risque commercial ou industriel, transposant en quelque sorte dans les branches d'activité secondaire et tertiaire une longue habitude de circonspection paysanne.

Il serait inexact toutefois, d'attribuer la faiblesse du développement économique récent au seul manque de hardiesse de ses habitants. Aux contingences de l'histoire politique et à ses suites, s'ajoutent, depuis les deux dernières décennies surtout, les effets d'*une situation «géographique» particulièrement débilitante.*

La Veveyse se trouve en position excentrique par rapport à Fribourg. Physiquement sans aucun doute. Faute d'une deserte ferroviaire à voie normale, c'est aujourd'hui la route qui constitue le moyen de liaison le plus rapide. Or par la route, le centre de gravité du district, localisé à quelques kilomètres au nord-ouest de Châtel-St-Denis est plus proche de Lausanne que de Fribourg de près d'une vingtaine de kilomètres et de Vevey que de Bulle d'une dizaine de kilomètres. Moralement aussi peut-être. Les Veveysans font grief au Gouvernement fribourgeois de les avoir négligés dans les premiers temps du redressement économique d'après-guerre.

A cet isolement au sein du canton — et l'expliquant en partie — s'ajoute la position frontalière de la Veveyse. Les distances réduites qui la séparent de la zone urbanisée du Léman l'inviteraient tout naturellement à céder à la loi de la proximité. Des différences de mentalité — ou des préjugés réciproques —, des différences juridiques (touchant à l'école, à l'assistance sociale, au jeu des préférences dans les postes offerts...) n'encouragent pas les contacts, limitent la coopération.

L'essentiel pourtant n'est pas là. Il tient en ceci que la Veveyse relève totalement de la zone d'attraction du complexe Lausanne—Vevey—Montreux mais qu'elle n'appartient pas encore à sa zone d'entraînement. Elle est prise dans la ceinture de plus fort appel au vide exercée par une métropole sur son environnement, celle qui se trouve au-delà de la banlieue proprement dite, celle dans laquelle la grande ville puise de la main-d'œuvre et offre des services

à des conditions qui condamnent d'avance toute tentative faite pour s'opposer à ce mouvement centripète.
L'extension continuelle de l'agglomération et la nécessité accrue pour elle de se «desserrer» devraient renverser dans les années qui viennent cette situation néfaste. Intégrée au périmètre de la grande zone suburbaine, insérée dans la trame interne de l'agglomération, la Veveyse y puiserait des éléments nouveaux d'animation. Sans doute alors se scinderait-elle pour satisfaire à une articulation plus en harmonie avec les flux radioconcentriques qui se développent autour de toute ville.
Les indices sont encore ténus, qui laissent présager ce second souffle: pas d'implantation d'entreprises lausannoises en mal de place; peu de citadins en quête d'un domicile calme; mais déjà, dans quelques communes du sud, une certaine poussée de résidences secondaires profitant de cet atout que n'a guère exploité jusqu'à présent le district fribourgeois: l'air vif des hauteurs et des forêts à portée d'un rivage plein de prestiges mais engorgé.
Ces perspectives, dans la mesure évidemment où l'on y souscrit, débouchent sur l'action. L'analyse du présent nous démontre la nécessité de suppléer à ce qui fut en Veveyse (à la suite de diverses contingences) carence d'initiatives privées et d'équipements, par une action menée désormais à un échelon politique et dans une optique d'urbanisation concertée.

Deuxième partie

Les interactions du développement et des dimensionnements en Veveyse

En raison de la proximité spatiale, les éléments d'une microrégion sont très liés et s'influencent réciproquement. Cette interaction n'est cependant pas uniforme. Elle est particulièrement étroite pour certains groupes de faits, qu'il est possible d'abstraire et d'analyser comme des systèmes fonctionnels. C'est précisément le cas pour la relation entre le développement et les dimensionnements, dont l'examen, sur l'exemple de la Veveyse, paraît spécialement fécond. Cette étude prend au reste tout normalement place dans le prolongement de celle du degré de spécificité du développement veveysan: après avoir décelé l'originalité des lieux, ne convient-il pas en effet de comprendre comment, au sein du cadre ainsi reconnu, s'imbriquent des forces importantes de la dynamique veveysanne?

Trois questions méritent une attention particulière. D'abord, il faut définir quelle est, en Veveyse, l'*action du développement sur les dimensionnements.* Dans ce district, les dimensions de l'unité économique sont restées en général petites. Il semble que l'on puisse presque toujours attribuer ce phénomène à l'insuffisance du développement. Ce type de liaison ne paraît pas propre à la microrégion considérée. Il est explicable: les économistes sont en effet unanimes à concéder au progrès technique un rôle essentiel dans le développement. Or, c'est par un accroissement de la dimension de l'unité économique que le progrès tend le plus à réduire les coûts (économies d'échelles). Ensuite, il convient aussi de préciser quelle est l'*action des dimensionnements sur le développement.* On observe de plus en plus en Veveyse que la dimension réduite de l'unité économique agit à son tour comme un facteur retardant le développement. A ce propos encore, le phénomène peut se vérifier dans d'autres microrégions peu développées. Il s'explique cette fois-ci par la position difficile des unités économiques microrégionales dans la concurrence nationale, du fait de l'insuffisance des économies d'échelles. Enfin, on pourra se demander quelles sont, dans le cas du district étudié, *les interactions prévisibles,* compte tenu des perspectives d'évolution des dimensionnements. Il est probable que le phénomène cumulatif développement — dimensionnements — développement ne jouera pas indéfiniment en Veveyse, parce que d'autres variables indépendantes existent, qui agissent sur les dimensionnements. Il importe donc de rechercher quelle est l'évolution possible des dimensionnements, en tenant compte des prévisions relatives aux tendances spontanées et des politiques qu'il est réaliste de conseiller.
Trois niveaux sont à retenir, pour lesquels chacune des trois questions proposées est à envisager: le plan de l'unité de production, celui de la commune et celui de la microrégion.

I. – Les interactions du développement et des dimensionnements au niveau de l'unité de production

Afin d'appréhender le problème sans risque de répétition, il est commode de distinguer le primaire et les autres secteurs.

Le secteur primaire

Pour *le primaire,* la manifestation la plus importante des relations du développement et des dimensionnements reste le cas de l'agriculture[4].

Le moindre développement économique de la Veveyse s'est-il traduit par une augmentation réduite de la dimension de l'exploitation agricole? Des motifs de comparabilité statistique empêchent de raisonner directement sur des dimensions moyennes d'exploitations[5]. En revanche, il est possible de se faire une idée du phénomène à partir de l'évolution du nombre des exploitations. C'est ainsi que, de 1929 à 1965, le nombre des exploitations agricoles a diminué en Veveyse de 973 à 652 unités, soit de quelque 33%. Les taux de réduction ont été de 0,04% par an de 1929 à 1939, de 1% de 1939 à 1955, et de 1,7% de 1955 à 1965. Certes, cette évolution correspond à la tendance observée en Suisse et dans la plupart des économies progressives; elle s'explique par l'accélération du rythme de développement économique à partir de 1945. La vraie question est plutôt de savoir si l'essor économique de la Veveyse, inférieur à celui du reste du canton de Fribourg et de la Suisse occidentale, y a amené une augmentation moindre des dimensions de l'exploitation agricole. Cette hypothèse est difficile à vérifier, parce que, en Suisse, des variables autres que le développement agissent sur la dimension de l'exploitation, et cela de façons diverses suivant les régions: orientation de la production, intensivité d'une même spécialisation, importance des revenus accessoires, effet de nivellement de la politique agricole fédérale[6], phénomènes humains en relation avec des situations de marché d'une extension territoriale beaucoup plus vaste que celle de la microrégion veveysanne. Le fait que la dimension moyenne de l'exploitation veveysanne est très proche de la moyenne suisse ne prouve en tout cas rien. Ce qu'il faut en revanche retenir, c'est que la dimension de l'exploitation agricole veveysanne était, en 1965, d'environ 10 ha[7] alors que les experts recommandent, au moins, pour la microrégion, des dimensions de 15 à 20 ha pour le type d'exploitation le plus répandu (une unité de travail-homme au minimum).

L'écart entre la dimension effective et la dimension optimum de l'exploitation agricole veveysanne est un frein important au développement. Il est indiscutable que, pour de mêmes structures, une exploitation agricole de petite dimension a un revenu par journée d'homme inférieur à celui de la grande. Le fait n'a pas été l'objet d'un relevé spécial en Veveyse, mais on peut s'en convaincre à partir de chiffres valables pour l'ensemble de la Suisse. En 1964, le revenu du travail agricole, par journée d'homme, était de 31 fr. 24 pour les exploitations de 5 à 10 ha, de 37 fr. 39 pour les exploitations de 10 à 15 ha et de 48 fr. 93 pour les exploitations de 15 à 30 ha[8]. Puisque l'exploitation veveysanne n'a qu'une moyenne de 10 ha, son revenu est donc plutôt faible, ce qui entraîne deux sortes de conséquences sur le développement du secteur. D'une part, l'autofinancement des exploitations est difficile. Quant au capital étranger, qui devrait être facteur de dynamisme, il constitue un poids insupportable[9]. D'autre part, l'aide de l'Etat (cantons et Confédération) manque d'efficacité. Cet appui public parvient simplement à ajourner la disparition des exploitations trop petites. Le fait est d'autant plus grave que l'unité administrative compétente — le canton — ne dispose pas de suffisamment de moyens pour le développement des autres secteurs et des infrastructures, ce qui nuit indirectement à l'agriculture, notamment par une dévitalisation humaine de la microrégion.

Par ailleurs, la faiblesse du revenu agricole a des effets défavorables sur l'ensemble de la microrégion, par le niveau réduit de la dépense de l'agriculture et par les impôts très bas payés aux communes par les paysans[10]. Toutes ces incidences sont en outre accentuées par le fait que, en Veveyse, les paysans sont le 39% de la population active (canton de Fribourg: 31,4%; ensemble de la Suisse: 11,2%)[11]. Ainsi, même si la dimension de l'exploitation agricole n'est pas inférieure à la moyenne suisse, sa faiblesse par rapport à l'optimum est un réel fardeau pour la microrégion.

Il est possible de prévoir une augmentation rapide de la dimension de l'exploitation agricole en Veveyse avec de profondes répercussions au niveau de la technique agricole et de la politique de développement microrégionale. En Veveyse, comme ailleurs, les dimensionnements de l'exploitation agricole sont, en plus du développement, fonction d'une autre variable indépendante: la faible mobilité professionnelle du chef d'exploitation. Si une possibilité de travail s'offre dans un autre secteur, le chef d'une exploitation trop petite quitte rarement la terre, lorsqu'il a plus de 40 ans. Il laisse à ses fils le soin de prendre une décision aussi grave[12]. Dès lors, l'action du développement ne s'exerce sur la dimension de l'exploitation agricole qu'avec 15 à 25 ans de retard. En Veveyse, une impulsion suffisamment forte du développement n'a commencé que dans les années 1950. Les effets en ont déjà été vivement ressentis, puisque le nombre des exploitations agricoles a diminué de 20% en dix ans. Mais, il est probable qu'ils n'ont pas fini de s'exercer. Un cinquième des exploitations sont encore de type secondaire, et nombreuses sont les exploitations «à plein temps» dont la relève n'est pas assurée. Il n'est donc pas exagéré de prévoir une nouvelle réduction du nombre des exploitations de 30 à 50%, de sorte que la dimension probable atteindra ainsi spontanément l'optimum[13]. Il faut dès lors que la politique agricole soit conçue pour cette dimension prévisible et non pour la dimension actuelle. Ceci est particulièrement valable pour les améliorations foncières

et surtout pour le remembrement[14]. La politique agricole doit, dès maintenant, tenir compte aussi du stimulant sans précédent qu'exercera sur le développement du secteur l'augmentation de la dimension des exploitations.
L'importance de la réduction prévisible du nombre des paysans démontre qu'il serait extrêmement dangereux de vouloir hâter le mouvement de liquidation des exploitations agricoles en Veveyse. Il faut tout au plus laisser l'évolution se faire. En outre, cette diminution probable du nombre des paysans ne permet guère de compter sur une intensification très poussée de la production agricole régionale (horticulture de serre, production animale non liée à la superficie).

Les secteurs secondaire et tertiaire

Dans les secteurs secondaire et tertiaire, l'insuffisance du développement a maintenu des unités de faible dimension. On n'observe en Veveyse qu'une concentration fort réduite, dans les secteurs non primaire. Sur les onze entreprises industrielles veveysannes de 1965, une seule dépassait 100 ouvriers et deux autres annonçaient plus de 50 personnes employées[15]. En plus du fait que ces dimensions plus réduites rendent difficile la concurrence avec le reste de la Suisse, il semble même que la taille des entreprises de la microrégion les contraigne à des spécialisations un peu marginales, pour lesquelles les avantages de la production en grand sont moins déterminants.
Les commerces sont tous de dimension réduite; ils se limitent à la fourniture des biens courants. Les achats importants, aussi bien des résidents que des touristes, se font plutôt à Lausanne, Vevey, Bulle ou même Romont. En matière touristique, hormis des réalisations récentes aux Paccots, les hôtels et restaurants sont de faible taille. Dans le domaine des services, même l'hôpital de district et l'école secondaire ne sont plus en mesure de répondre aux besoins locaux.

Comme pour l'agriculture, *la dimension restreinte de l'unité économique du secondaire et du tertiaire est un facteur d'amplification du retard.* La faiblesse économique des petites entreprises réduit les possibilités d'autofinancement, de sorte que le développement, dans la mesure où développement il y a, se fait par une forme de colonisation microrégionale, puisqu'il émane d'entrepreneurs et de capitaux extérieurs. Bien que plus prononcé en Veveyse, le phénomène n'est pas étranger au reste du canton de Fribourg. C'est ce qui explique que la politique de développement régional du Gouvernement fribourgeois, ait tant insisté ces dernières années sur les «public relations» et la création d'infrastructure. Mais, ce sont là des moyens parfois aléatoires et il serait au moins aussi utile de pouvoir compter sur un financement et une initiative d'origine interne.

Les perspectives de concentration et les possibilités d'action sont réduites dans les secteurs non primaires. Bien que des prévisions aussi précises que pour l'agriculture ne puissent pas être établies, on est en mesure d'escompter la disparition de nombre d'exploitation de type artisanal, et cela par l'action de la même variable indépendante que constitue la faible mobilité professionnelle. Des cordonneries, des forges, des épiceries vont fermer, parce que leurs exploitants sont déjà âgés et que leur relève n'est pas assurée. La disparition des charronneries sera plus que compensée par l'ouverture des garages.
Pour la concentration des entreprises plus viables, on ne sait pas trop où prendre le levier. Un développement par la région exige en tout cas plus d'esprit d'entreprise et le passage de l'affaire individuelle et familiale à l'affaire sociétaire, ce qui permettrait un drainage plus efficace de l'épargne microrégionale. Comme dans toutes les zones moins développées, il est en effet fort probable qu'en Veveyse l'épargne soit supérieure aux investissements microrégionaux et se place en conséquence à l'extérieur[16].

II. – Les interactions du développement et des dimensionnements au niveau de l'unité communale

Le problème revêt au niveau communal une importance toute particulière en ce qu'il touche non seulement l'activité économique des communes, mais encore les problèmes d'infrastructure économique et sociale.

Le développement exige que les collectivités publiques locales travaillent sur une plus vaste échelle. Depuis le XIXe siècle, la dimension de l'unité communale ne s'est guère modifiée dans la Veveyse. En revanche, le développement économique a entraîné des phénomènes qui ont progressivement éloigné les dimensions communales effectives de celles qui seraient économiquement nécessaires, compte tenu des structures de la microrégion considérée. Cette action du développement s'est exercée par l'intermédiaire de deux séries de faits: la réduction de la population des communes et les besoins accrus des citoyens par rapport aux collectivités publiques locales.

La baisse de la population veveysanne diminue les ressources des communes. Depuis 1920, la population du district est en réduction presque constante. Elle a passé, de 1920 à 1960, de 8863 à 7802 habitants (baisse de plus de 12%). Ce phénomène se constate, bien qu'avec une amplitude inégale, dans toutes les communes, sauf à Bossonnens et à Châtel-

St-Denis, où l'augmentation est par ailleurs faible. Au total, pour les quinze communes qui restent si l'on exclut le chef-lieu (2666 habitants), on ne comptait en 1960 qu'un peu plus de 410 habitants par commune en moyenne, avec des extrêmes de 123 à 1023 habitants.

Bien qu'il soit difficile de définir une dimension optimale, les exigences accrues des citoyens par rapport aux collectivités publiques locales requièrent une augmentation de la dimension des communes. En Suisse, les progrès techniques et scientifiques, combinés avec une augmentation du niveau de vie ont amené assez généralement, la nécessité de prestations accrues des communes, avant tout pour l'édification des infrastructures économiques et sociales. C'est ainsi qu'en Veveyse, des installations existantes sont devenues insuffisantes (routes, écoles secondaires et ménagères, équipements de loisirs, hôpitaux). Des besoins nouveaux sont apparus (plan d'aménagement hydraulique de toute la Haute-Veveyse, plan d'aménagement du territoire). En outre, dans certains cas, la commune devrait pouvoir suppléer à la carence des investissements privés (construction de logements pour enrayer le départ des jeunes)[17].

C'est en partie à cause de leur faible dimension que les communes veveysannes ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Ces collectivités n'ont pas une puissance financière suffisante pour faire face à des devoirs nouveaux ou accrus. En plus du bas niveau de développement qui réduit leurs revenus, on peut relier ce fait à la faible dimension des unités administratives locales. Cela est d'autant plus vrai que ce sont les petites communes qui ont la plus forte proportion de paysans dans la population active (65% à Besencens). En outre, la petite dimension réduit sérieusement la rationalité des entreprises communales; la construction d'une école pour une population vieillie de 150 à 300 habitants ou un effectif de 16 enfants en âge de scolarité (cas actuel de Besencens) est d'un coût exagéré.
En outre, dans les conditions actuelles de dimension, si la commune veut faire face à ses tâches, elle doit augmenter ses impôts. Mais, cette mesure est une entrave supplémentaire au développement des activités existantes et à l'implantation des nouvelles entreprises. Cette faiblesse financière nuit encore à l'esprit d'entreprise des communes, notamment dans l'exploitation forestière et ses secteurs d'aval. Si des communes financièrement fortes et entreprenantes avaient pu se charger de l'exploitation des scieries (autrement dit opérer une concentration verticale) on n'aurait peut-être pas le retard et la dispersion (absence de concentration horizontale) que l'on connaît aujourd'hui dans ce domaine.
Ces phénomènes sont graves, parce que les villes du croissant lémanique sont toutes proches. D'autre part, il n'existe pas dans la microrégion de centre semi-urbain bien équipé et permettant — comme c'est le cas de Bulle pour la Gruyère — de pallier les carences des très petites communes.

Le souci de l'avenir demande d'augmenter d'urgence la dimension de l'unité communale veveysanne. On ne peut toutefois guère compter pour cela sur les effets spontanés du développement. La commune est une structure juridique bien établie. En plus, le redimensionnement de l'unité communale rencontre, dans une zone rurale en retard, une situation toute différente et beaucoup plus délicate que dans un centre urbain en plein développement. Si, au début de ce siècle déjà, dans la région zurichoise, des communes ont pu être rattachées à la ville, si l'on parle aujourd'hui du «grand Fribourg», il existe à la base de ces regroupements une masse fiscale suffisante et un esprit qui sait calculer la rentabilité d'investissements tendant à supprimer des goulots d'étranglements et des doubles emplois frappants (énergie par pression). En Veveyse, c'est tout le contraire: la faiblesse financière est grande et une vieille mentalité a encore cours, selon laquelle l'argent dépensé par une collectivité publique est définitivement perdu pour le contribuable; on y assiste à la stagnation insensible d'une économie figée dans son passé (énergie par le vide). Etant donné la nature différente des forces pouvant présider au changement, l'impulsion qui doit susciter un regroupement des communes ne peut guère venir pour la Veveyse que de l'Etat cantonal[18]. Le regroupement des communes doit être en outre mené parallèlement à celui des paroisses[19]. Une paroisse comme celle d'Attalens réalise en effet une certaine vie culturelle autour de trois communes: Bossonnens, Granges et Attalens.
La préoccupation de disposer d'unités administratives locales plus vastes demande néanmoins à être nuancée quant à ses formes d'application. Elle pourrait se traduire par différentes mesures:

— la collaboration intercommunale
— la concentration des communes trop petites
— des collaborations interdistricts.

Pour la Veveyse, la concentration des communes exiguës s'impose dans la zone nord. Les collaborations intercommunales, même après les concentrations de communes trop petites, seront utiles pour certains problèmes, comme celui de l'eau. D'une façon générale, toute entreprise des collectivités publiques locales devrait être menée dans son cadre territorial optimum. Des collaborations interdistricts pourraient se révéler utiles pour quelques localités de la vallée du Flon, orientées vers la Glâne notamment. Des collaborations intercantonales seraient nécessaires avec le canton de Vaud (Besencens, par

exemple). Un tel redimensionnement de l'unité communale, à condition d'être envisagé très rapidement, verrait amplifier ses incidences sur le développement. Rares sont en effet les régions rurales de Suisse qui ont déjà été l'objet de mesures systématiques de ce genre.

III. – Les interactions du développement et des dimensionnements au niveau du district

Ce problème est le complément nécessaire des deux précédents, de la même façon que l'étude spatiale des activités économiques et des infrastructures ne se conçoit pas séparée des contextes de polarisation. *La formation d'un pôle de développement, même secondaire, exige une certaine dimension.* On assiste en Suisse à l'apparition de grands pôles de croissance, permettant d'élever le taux des économies externes. De ce fait les zones rurales moins développées tendent à perdre leur substance économique (main-d'œuvre, capitaux, investisseurs) qui se dirige vers les régions très développées où elle se met mieux en valeur. Le remède est de créer dans les zones rurales un pôle secondaire, dont le taux d'économie externe n'est pas le plus élevé, mais qui, du fait de la proximité et de la viscosité du marché des facteurs, constitue un contrepoids suffisant. Mais, à ce niveau également, la création d'un pôle secondaire exige une certaine grandeur, parce que la dimension optimum de l'entreprise augmente et que la recherche d'un minimum d'économies externes demande la proximité d'un certain nombre d'entreprises. Or, la dimension de la Veveyse en tant que district est demeurée ce qu'elle était au XIXe siècle et la population a même diminué.

La faible dimension de la Veveyse est un obstacle au développement. On peut aller jusqu'à se demander si la microrégion veveysanne est encore «développable». Ce problème est à même d'être approché à travers une analyse très concrète. Le district compte 8000 habitants, soit, à raison de 40% de population active (taux actuel), quelque 3200 personnes à employer. Admettons que le maintien rationnel de l'agriculture et de la sylviculture demande — et c'est là déjà une estimation basse — environ 480 personnes (15% de la population active). Le tertiaire occupe présentement plus de 700 personnes: son essor pourrait le porter à 1000 personnes environ (31% de la population active). Il ne resterait plus alors que 1720 personnes pour le secondaire (54% de la population active). Les deux questions suivantes se posent:

1° 1720 personnes, regroupées dans un centre veveysan unique, peuvent-elles constituer un pôle de croissance satisfaisant?

2° 1720 travailleurs permettent-ils la création d'entreprises industrielles de dimensions acceptables et en nombre suffisant pour qu'une palette assez variée d'activités soit proposée aux Veveysans (répartition des risques sur le plan microrégional, nécessité de répondre à la multiplicité des vocations individuelles)[20].

On constate immédiatement qu'il est difficile de répondre affirmativement, ce qui pose, sur le plan de l'animation économique, le problème du redécoupage des districts, voire des cantons.

lI faut noter encore que la Veveyse souffre d'une dimension psychologique trop faible. Le manque de développement entraîne un sentiment de résignation. L'idée est répandue dans la microrégion que le district n'est pas fait pour le développement, que l'émigration et le pendularisme ne sont pas, à bien réfléchir, des sorts trop misérables. Le manque d'essor est aussi cause d'une dimension très limitée de l'esprit d'entreprise veveysan. On croit que, par exemple, le Veveysan n'a jamais été très promoteur. Mais, ce retard de l'esprit d'entreprise s'aggrave, étant donné les effets cumulatifs qu'il subit (contagion) et la fuite des capitaux et des entrepreneurs (actuels ou potentiels) par suite de l'insuffisance des économies externes ou du défaut des postes qualifiés. Le manque de dimension psychologique est, à tous les niveaux, l'un des éléments les plus importants du dimensionnement, puisque, en définitive, l'entreprise a la dimension de son chef.

Ainsi, un redimensionnement de l'unité microrégionale s'impose. Le district étant une subdivision administrative de l'Etat cantonal, c'est à ce dernier qu'il incombe d'agir. Le canton de Fribourg examine actuellement une revision de sa loi sur les communes pour l'adapter aux situations nouvelles créées par le développement (aide de l'Etat aux communes, péréquation intercommunale pour certaines entreprises d'Etat à financer partiellement par les «locaux»). Ce serait l'occasion d'étudier aussi le problème de la dimension économique des districts et celui de la concentration des communes qui lui est lié. Ces questions devraient être examinées conjointement avec le canton de Vaud, même si, d'un côté ou d'un autre, la plus grande compréhension n'a pas toujours été jusqu'ici de mise. A ces bases législatives et administratives serait appelé à correspondre un plan d'aménagement du territoire, dont l'extension est évidemment régionale. Enfin, l'aménagement du réseau des transports serait à concevoir comme un moyen pour resserrer l'unité de l'ensemble.

Au terme de cette étude, géographe et économistes convergent vers deux conclusions communes.

D'abord, ils sont portés à un diagnostic peu favorable sur l'espace veveysan lui-même. Deux éléments

Châtel-St-Denis, Fribourg

négatifs principaux étayent cette affirmation. Le premier est qualitatif et réside essentiellement dans des conditions naturelles qui s'opposent à la cohésion microrégionale. Le second est quantitatif et tient à la dimension trop petite du district. Les auteurs cherchent en vain le foyer et l'aire environnante qui devrait y être reliée; ils ont autant de mal à reconnaître un groupement spatial de traits physiques, biologiques et sociaux dont l'ensemble constituerait une identité distincte.

Il se demandent alors quelles peuvent être les chances du développement sur une base aussi peu appropriée. Vaut-il encore la peine d'entreprendre des efforts pour la Veveyse? La réponse paraît conditionnée par la mise en œuvre de redimensionnements à l'intérieur du district et par la création de régions de programme sans lien nécessaire avec les découpages administratifs et les frontières cantonales.

Notes

1 Ces chiffres sont, il est vrai, moins solidement établis que ceux des recensements.

2 ou répondant mieux à leurs aptitudes.

3

	Veveyse		FR			
	1941		1950		1960	
primaire	54%	48%	46%	39%	39%	31%
secondaire	23%	30%	32%	37%	38%	42%
tertiaire	23%	22%	22%	24%	23%	27%

4 La question ne concerne guère l'extraction, dont la portée est très réduite. Si les quelques gravières et carrières existantes sont de petites dimensions, si les mines de charbon de St-Martin exploitées autrefois et encore pendant la dernière guerre ont été fermées, c'est à cause de la pauvreté du sous-sol et par conséquent des gisements que l'on peut trouver. Les interactions du développement et des dimensionnements jouent par contre indirectement pour la forêt. Les exploitations forestières sont d'assez grandes dimensions, puisqu'elles sont, pour le 57,5% du total de leur superficie, propriété des communes. En revanche, comme les communes ont une dimension insuffisante, avec la faiblesse financière et promotionnelle qui en est le corrolaire, on est encore, pour la forêt, très en retard dans l'application des moyens modernes tendant à augmenter le rendement et à réduire les coûts.

5 Les chiffres de 1965 ne sont pas disponibles au moment de l'élaboration de ce travail (juillet 1967).

6 En Suisse, l'aide de l'Etat (cantons et Confédération) se monte actuellement au quart environ du revenu global de l'agriculture (calcul d'après «Statistiques et évaluations agricoles», Secrétariat des paysans suisses, Brougg, 1966, et le «Troisième rapport du Conseil fédéral sur la situation de l'agriculture», du 10 décembre 1965).

7 Estimation d'après les résultats provisoires du Recensement fédéral des entreprises de 1965 (documents non publiés).

8 Annuaire agricole de la Suisse, 1966, N° 2, p. 149. Le sérieux des travaux comptables du Secrétariat des paysans suisses, à Brougg, dont émanent ces données, a été maintes fois attesté par des commissions d'experts neutres et même par les milieux

économiques dont les intérêts sont opposés à ceux de l'agriculture.

[9] On ne dispose pas de chiffres à ce propos pour la Veveyse. Mais, on sait que, en moyenne de la Suisse, le capital à l'étranger représente le 55% de l'actif des exploitations agricoles (estimation de la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique). Pourtant, la faible dimension n'est de loin pas la seule cause des difficultés financières de l'agriculture (problèmes de succession et prix de la terre).

[10] Les revenus des paysans sont en outre sous-estimés par le fisc. Faute de comptabilités agricoles généralisées, il faut travailler sur des normes et, pour ne pas créer d'injustices, choisir le minimum d'une marge de variation.

[11] Recensement de la population de 1960.

[12] Ou, tout au moins, il continue son activité agricole à titre secondaire.

[13] Il existe déjà des exploitations de dimension rationnelle, comme le prouve la coexistence de dimensions encore très petites avec une moyenne d'environ 10 ha.

[14] Le remembrement ne revêt d'ailleurs pas un caractère d'urgence. Il serait même souhaitable d'attendre pour l'intégrer dans le plan d'aménagement.

[15] Pourtant, c'est en matière industrielle que jouent le plus les avantages de la production en grand et où, par conséquent, la dimension de l'unité de production devrait le plus augmenter avec le développement.

[16] Le fait est très difficile à prouver, en raison du secret bancaire.

[17] A Attalens, de telles constructions, au cours des cinq dernières années, ont même permis une nouvelle augmentation de la population; ces réalisations seraient d'ailleurs facilitées par le fait que les communes sont propriétaires de terrains.

[18] Le regroupement récent de La Rougève (62 hab. en 1960) avec Semsales (762 hab.) ne permet pas de parler de tendance généralisée résultant de l'initiative locale.

[19] Ce dernier est d'ailleurs souhaitable aussi au point de vue pastoral.

[20] Ce dernier point est spécialement important pour les postes de «qualifiés», qui permettent aux meilleurs de rester sur place et d'y être une pépinière d'entrepreneurs privés ou publics.

Zusammenfassung

Die vorliegende Untersuchung über den südlichen Bezirk des Kantons Freiburg, den Veveyse-Distrikt, ist eine Gemeinschaftsarbeit eines Geographen und zweier Volkswirtschafter. Sie setzt sich zum Ziel, die nicht eben günstigen demographischen und wirtschaftlichen Verhältnisse des Raumes auf der Wasserscheide zwischen Rhein- und Rhonegebiet zu ergründen und die Möglichkeiten einer strukturellen Umgruppierung abzuklären, mit welcher der Entvölkerung entgegengewirkt werden könnte. Widersetzen sich einerseits die natürlichen Gegebenheiten einem mikroregionalen Zusammenschluß, so steht einem solchen auch die zu enge Begrenzung des politischen Bezirks entgegen. Nach sorgfältigem Abwägen der Dinge gelangen die Verfasser denn zum Schluß, daß sowohl die Struktur und das Maß der wirtschaftlichen Produktion innerhalb des Veveyse-Bezirks zu ändern wie auch neue Wirtschafts- und Lebensräume ohne Bezugnahme auf bestehende administrative Zonen und die Kantonsgrenzen zu schaffen seien, wenn man eine Sanierung wirklich zum Erfolg führen wolle.